

L'EAU-DE-VIE DANS LES ÉCHANGES COMMERCIAUX SUR LES CÔTES DE GUINÉE AUX XVII^{ÈME}-XVIII^{ÈME} SIÈCLES**YOBOUE Yao Serge**

Assistant

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire et Géographie

serge2y@yahoo.fr**KRA Yao Séverin**

Maitre-Assistant

Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire),

Département d'Histoire

yaoseverinkra@yahoo.fr**Résumé**

Avec l'essor de l'industrie sucrière consécutive à la découverte du Nouveau Monde, la traite négrière transatlantique prend de l'ampleur, l'économie de plantation exigeant une main-d'œuvre abondante et résistante. Les côtes africaines, notamment celles de l'or, des esclaves et d'Angole, vont se révéler être de remarquables pourvoyeuses d'esclaves aux négriers européens. Au nombre des produits européens convoyés sur les côtes africaines dans le cadre du commerce des esclaves, l'eau-de-vie, un produit apparemment banal par rapport aux armes à feu, au fer et au textile, semble avoir été incontournable dans les opérations de traite. Le présent article se propose donc d'examiner le rôle de ce produit dans les échanges commerciaux et son utilité dans les sociétés vivant sur cette partie du continent. Le travail repose sur diverses sources écrites notamment les récits de voyages, les journaux de traite, les collections et compilations. Il résulte de l'analyse critique de celles-ci que l'eau-de-vie était employée sur les côtes africaines comme un moyen d'échange et occupait une place de choix parmi les boissons alcoolisées utilisées dans les cérémonies culturelles des peuples côtiers et ceux de l'arrière-pays.

Mots-clés : Commerce, Eau-de-Vie, Africains, Européens, Côte des Esclaves**Water of life in the commercial exchanges on the coasts of Guinea in the XVIIth - XVIIIth centuries****Abstract**

With the rise of the sugar industry following the discovery of the New World, the transatlantic slave trade gained momentum, the plantation economy requiring an abundant and resistant workforce. The African coasts, especially those of gold, slaves and Angola, would prove to be remarkable suppliers of slaves to European slave traders. Among the European products convoyed to African coasts as part of the slave trade, brandy, an apparently commonplace product compared to firearms, iron and textiles, seems to have been essential in the operations of milking. This article therefore proposes to examine the role of this product in trade and its usefulness in the societies living in this part of the continent. The work is based on various written sources including travelogues, trade diaries, collections and compilations. It results from the critical analysis of these that brandy was used on the African coasts as a means of commercial exchange and occupied a place of choice among the alcoholic beverages used in the religious ceremonies of the coastal peoples and those in the hinterland.

Keywords: Trade, Brandy, Africans, Europeans, Slave Coast

Introduction

La découverte du Nouveau Monde au XVe siècle et la mise en valeur progressive de ses terres a entraîné, à partir de la première moitié du XVIIe siècle, un besoin de plus en plus accru d'une main-d'œuvre agricole abondante et plus résistante que ne pouvaient fournir les populations autochtones amérindiennes et les engagés blancs¹, en raison des conditions de travail pénibles dans les mines et plantations de canne à sucre auxquelles ceux-ci ne résistaient pas. La recherche de cette main-d'œuvre solide poussa les Européens à se tourner davantage vers l'Afrique où le commerce des épices et des métaux précieux auxquels étaient attachés les négociants, céda la place à la marchandise humaine avec l'intensification de l'économie de plantation (H. Tolentino, 1984, p. 5). Dans cette entreprise mercantile basée sur des échanges de biens, divers produits européens dont l'eau-de-vie, étaient acheminés sur les côtes de Guinée pour être vendus ou pour l'achat de captifs africains (W. Snelgrave, 2008, p. 12).

Les eaux-de-vie de traite embarquées dans les ports européens en direction des côtes africaines étaient des boissons alcoolisées obtenues par la distillation de fruits, de céréales ou de tubercule ayant un degré alcoolique inférieur à soixante-dix. Produites presque dans tous les Etats négriers d'Europe, ces boissons ne manquaient pratiquement pas dans les navires de traite qui accostaient sur les côtes de Guinée². Pourtant, le rôle de l'alcool dans le commerce négrier n'a fait l'objet d'aucune étude spécifique. La plupart des auteurs et voyageurs la présentent comme un produit faisant partie de la subsistance courante d'un équipage³ quand des compilateurs comme P. Labarthe soutiennent qu'elle occupait une place essentielle dans les échanges commerciaux entre Européens et Africains sans indiquer clairement le rôle qu'elle jouait dans ces échanges. Dès lors, une question s'impose : Quel rôle jouait l'eau-de-vie dans le commerce négrier qui se déroula sur les côtes de Guinée entre les XVIIe et XVIIIe siècle ?

L'objectif visé est d'évaluer la valeur d'échange de ce produit et sa valeur d'usage sur les côtes de Guinée. Les côtes de Guinée désignent le secteur côtier de l'Afrique allant du Cap des Palmes au Golfe du Bénin. Il s'agit plus précisément des actuels territoires de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin. Le commerce y était intense car les négriers préféraient les populations de cet endroit qui étaient particulièrement robustes et résistants pour effectuer les travaux champêtres.

Les sources utilisées comprennent essentiellement des récits de voyages écrits à différentes époques par des négriers européens. S'y ajoutent des compilations de récits de voyages inédits de certains voyageurs édités des années plus tard par des auteurs contemporains ou non. Il est donc difficile d'apprécier les points de vue de ces auteurs qui ne sont pas forcément témoins des faits qu'ils décrivent. Pour extraire de ces documents les informations nécessaires à la rédaction de cet article, nous avons procédé par la méthode classique de l'historien qui consiste à collecter plusieurs sources, à les recouper, puis à les passer au crible de la critique pour déduire la vérité

¹ Au début des colonies anglaises, françaises et néerlandaises, il n'apparaît pas nécessaire de chercher de la main-d'œuvre hors d'Europe, dès lors qu'on en trouve par des contrats d'engagement. Dans les ports d'Angleterre, de France et des Pays-Bas, des jeunes hommes à l'esprit aventureux signent de leur plein gré un contrat par lequel ils s'engagent à travailler quelques années en échange de la gratuité du voyage vers les colonies, de nourriture et d'un logement sur place. Entre 1625 et 1660, au moins 60 000 travailleurs migrent ainsi vers les Antilles, principalement à la Barbade. À partir des années 1650, le nombre d'engagés décline rapidement, quand les premiers volontaires rentrent au pays et témoignent des conditions de travail et de vie abominables, du dur labeur et de la mortalité élevée dans les sociétés de plantations par ailleurs exclusivement masculines.

² Voir infra, p. 4.

³ Cette thèse est soutenue par Nicolas Brigitte (s.d.), dans « Lorient, la Bretagne la traite, (XVII-XVIIIe siècles) », *Cahiers de la Compagnie des Indes*, n° 9 & 10, 2006, et Capitaine William Snelgrave, *Journal d'un négrier au XVIIIe siècle*, Introduction et notes par Pierre Gilbert S. J.

historique. Cette rigueur scientifique a permis de bâtir l'étude autour de deux axes : le premier axe tourne autour de la valeur d'échange de l'eau-de-vie dans le commerce entre Européens et Africains, et le second scrute sa valeur d'usage dans les habitudes socioculturelles des peuples occupant les côtes de Guinée des XVII^e et XVIII^e siècles.

1. L'eau-de-vie, un moyen d'échange au cours de la traite négrière

Au moment où la demande en main-d'œuvre servile s'accroît dans les colonies d'Amérique, les négriers européens savaient bien que pour s'assurer la sympathie des chefs et rois côtiers afin d'obtenir la liberté de commercer, il leur fallait faire des présents en marchandises dont l'un des plus importants était l'eau-de-vie. Ce même produit servait de monnaie d'achats d'esclaves sur cette partie de l'Afrique.

1.1. Réflexion sur les quantités d'eau-de-vie introduites sur les côtes de Guinée

La plupart des récits de voyage évoquent la présence de l'eau-de-vie dans presque tous les navires de traites à destination des côtes de Guinée. Toutefois, la variation des récipients de conditionnement et la multiplicité des unités de mesures de capacité, associées à l'imprécision de certains auteurs sur l'unité en usage, rendent difficile l'estimation des quantités d'eau-de-vie débarquées dans cette partie des côtes africaines.

1.1.1. Une grande quantité d'eau-de-vie débarquée sur les côtes

Il est difficile de se faire une idée exacte de la quantité d'eau-de-vie débarquée sur les côtes de Guinée en raison de la diversité et de la variation des unités de mesure de capacité qui étaient utilisées dans cette zone. En général, cette boisson était conditionnée dans des barriques dont les contenances variaient d'un Etat à l'autre et d'une compagnie à l'autre. A Paris, en France, une barrique équivalait à environ neuf (9) ancras⁴ de 25 bouteilles chacune⁵. Chaque bouteille avait une capacité d'une pinte, une autre unité de mesure de capacité qui valait 0,93 litre à Paris, 1,14 litres au Canada, 0,57 litre en Grande-Bretagne et 0,47 litre aux Etats-Unis⁶. C'est dire que cette quantité pouvait varier d'une cargaison de traite à l'autre selon que le négrier provenait d'un port français, anglais ou danois.

La plupart des navires en provenance des ports français tels Nantes, La Rochelle, le Havre, Saint-Malo, Bordeaux ou Lorient avaient des bouteilles d'eau-de-vie d'une contenance de 0,93 litre, même si l'on observait quelques variations au niveau des récipients de conditionnement. Par exemple, les ancras de Bordeaux avaient une contenance de 21 à 22 pots à raison de 2,28 litres par pot, soit 47,88 à 50,16 litres, tandis que les ancras ordinaires de Paris valaient généralement 12 pots. Par ailleurs, celles de Nantes, utilisées pour le commerce avec l'Angola contenaient sept veltes soit 54 litres environ, chaque velté mesurant entre 7 et 8 litres (P. Labarthe, 1805, p. 211). Toutes ces variations des contenances des récipients de transport de ces boissons spiritueuses et des unités de capacité ne permettent pas une vision assez claire des quantités d'eau-de-vie débarquées dans cette partie de l'Afrique.

Néanmoins, certains auteurs avancent des chiffres quelque peu approximatifs qui permettent de se faire une idée de l'abondance de ce produit débarqué sur cette côte. A partir d'une compilation de récits de voyage, P. Labarthe (1805, p. 229) donne une idée des quantités d'eau-de-vie

⁴ L'ancre est une sorte d'unité de mesure employée à la côte et dont les capacités variaient entre 10, 12 et 25 bouteilles d'une pinte chacune.

⁵ Une barrique parisienne valait précisément huit (8) ancras de 25 bouteilles et 14 pintes.

⁶ Le Dictionnaire Français Encarta, Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Voir aussi la version numérique du Dictionnaire Le Grand Robert de la langue française.

embarquées en 1788 à bord des frégates⁷ *La Flora* et *La Néréide* en partance pour Amokou sur la côte de l'or. Elles sont estimées, pour la frégate *la Flora* à 10 barriques soit 88 ancras de 25 bouteilles, équivalant à 2046 litres environ, et pour la *Négreide* commandé par Villeneuve-Cillart à neuf barriques contenant ensemble 34 milleroles⁸ et demie, ce qui équivaut à 2057 litres environ. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance de ce produit dans le commerce des esclaves dans le Golfe de Guinée. Si P. Labarthe est plus ou moins prolixe sur ces quantités d'eau-de-vie introduites par ces deux navires pour l'année 1788 à Amokou, P. E. Isert l'est moins pour les bateaux armés pour la Côte des Esclaves (Ouidah) en 1793. Toutefois, il ne manque pas de souligner l'introduction en grande quantité de ce produit de traite qui rivalisait en importance avec les bouges ou cauris dans cette zone (P. E. Isert, 1989, p. 137).

Certes, l'eau-de-vie ne constituait pas un produit prééminent à côté du textile et des armes à feu, mais était indispensable voire incontournable dans les opérations de traite sur les côtes africaines. Elle intervenait directement ou indirectement dans le commerce des esclaves. Cette importance est clairement établie par les présents d'usage que les Européens faisaient aux chefs et rois locaux, et aux acteurs impliqués dans le commerce négrier. En plus, elle servait de monnaie d'échange dans les transactions.

1.1.2. L'eau-de-vie comme présent d'usage et monnaie dans les échanges commerciaux entre Européens et Africains

Le commerce de Guinée était basé sur le troc. Dans ces transactions, les armateurs excitaient la convoitise de leurs clients en choisissant des marchandises qui étaient très prisés par ceux-ci. Les Africains de cette côte affectionnaient les produits européens tels que les bijoux, le tabac et surtout l'eau-de-vie (S. Berbain, 1942, p. 77). Ces produits faisaient partie des présents d'usage, sortes de gratifications, que recevaient les chefs ou rois côtiers et tous les acteurs impliqués dans les transactions commerciales. Ces gratifications variaient en fonction de leur préséance. Ainsi sur la côte de l'Or par exemple, il était recommandé de donner au roi d'un village, une pièce de tissu bajutapeau et une ancre d'eau-de-vie. S'il s'agissait d'un roi plus puissant, un fusil de traite y était ajouté. Quant aux principaux dignitaires notamment les notables du village ou du royaume, les négriers leur offraient trois chapeaux de traite, douze pipes, six couteaux de traite. Cependant, les pipes et les couteaux pouvaient être remplacés par une ancre d'eau-de-vie. Les interprètes qui facilitaient la communication entre commerçants européens et populations locales, recevaient un chapeau brodé en or et si l'on était content de leur service, ils bénéficiaient d'une ancre d'eau-de-vie. Les acteurs locaux qui étaient lésés durant cette traite étaient les piroguiers à qui l'on donnait qu'une ancre d'eau-de-vie. Pour espérer avoir douze pintes d'eau-de-vie supplémentaires, il leur fallait effectuer plusieurs voyages (P. Labarthe, 1805, p. 250).

Les produits de traite européens offerts comme dons aux acteurs locaux de ce commerce variaient donc en fonction du statut (rang social), de la qualité de l'activité exercée dans ce commerce et du service rendu. Les mieux logés sont les rois et chefs locaux. En 1723, sur les côtes sénégalaises, plusieurs cadeaux étaient offerts au roi Boubacarchéré et à ses proches par le commandant du navire négrier pour avoir le droit d'acheter des esclaves. Une fois les esclaves embarqués et payés, il s'agissait ensuite d'offrir des cadeaux. Cet instant comprenait donc trois

⁷ La frégate est un petit vaisseau armé pour le combat, dont les premiers exemplaires apparaissent au milieu du XVII^e siècle. Une frégate est équipée de rames (mais ce n'est pas une galère : les rames servent à manœuvrer lorsque les voiles ne peuvent être utilisées) et de voiles, qui comprend trois mâts. Elle est plus légère et plus rapide qu'un vaisseau. La frégate est généralement l'escorte d'une flotte composée de navires plus importants. Elle protège les convois et peut être utilisée pour attaquer les navires de commerce des autres nations.

⁸ Unité de mesure utilisée pour le commerce de l'huile et du vin qui valait environ soixante litres.

phases, le « Bonjour du Roy », puis le « Grand Bonjour » et la « coutume »⁹. Les produits offerts sont généralement des textiles indiens, des armes, du corail, des ustensiles de cuisine, de l'ambre, du tafia¹⁰ (N. Lambert, 1723, p. 18).

A certains endroits de la côte de Guinée, le don d'eau-de-vie était la condition sine qua non de toute transaction entre Européens et Africains. Du roi aux piroguiers en passant par des personnes de moindre influence, chacun recevait une compensation en eau-de-vie en fonction du service rendu ou de l'activité exercée ou à exercer. Sur la côte des Esclaves, il fallait s'acquitter de toute une cargaison d'eau-de-vie pour la satisfaction des personnes impliquées dans les opérations de traite (voir tableau ci-dessous).

Païement en eau-de-vie en fonction des prestations effectuées dans les opérations de traite à Ouidah

Les personnes impliquées dans les opérations de traite	Fonction	Païement en eau-de-vie
1 conducteur	Transport des marchandises	1 flacon
2 courtiers	Procurer les marchands en captifs Conduire les traitants au marché Négocier le prix des captifs	1 Flacon d'eau-de-vie tous les dimanches 1 ancre à la fin de la traite
1 blanchisseuse	Fournir le savon	1 bouteille tous les dimanches
1 garçon	Battre le gongon pour annoncer l'ouverture de la traite	1 flacon
1 courtier	Annoncer l'arrivée des navires	1 flacon
1 tronqué	_____	1 bouteille tous les dimanches
1 capitaine	Gardien de la prée	1 ancre à la fin de la traite
1 capitaine gongon	Gardien des magasins de marchandises pendant la nuit	1 bouteille par jour 1 ancre à la fin de traite
6 tagoniers ou rouleurs d'eau	Approvisionner les navires en eau	1 bouteille tous les dimanches par personne 1 ancre à la fin de la traite
Le Yovogan	Représentant les rois auprès des Européens	1 ancre et 2 flacons, plus 1 autre ancre, une composante de la coutume qui lui était payée.

Source : tableau réalisé à partir de Pierre Labarthe, *op. cit.*, p. 266-267.

Il ressort de ce tableau que l'eau-de-vie occupait une place de choix dans ce commerce négrier. L'eau-de-vie figurait dans toutes composantes des présents offerts aux acteurs de la traite. Elle était non seulement le premier produit qu'on offrait dans certaines localités avant toute entreprise

⁹ La quantité et la qualité des produits donnés variaient selon que le bonjour était grand ou petit. Quant à la coutume, elle correspondait aux normes déjà établies.

¹⁰ De la liqueur en provenance des Antilles.

commerciale, mais était surtout le gage ou encore le passeport pour obtenir la confiance des Noirs. C'est à partir de ce produit que les Européens attiraient à bord de leurs navires les populations côtières pour les opérations commerciales. Par exemple en 1694, les peuples vivant au Cap Lahou, sur la côte des Quaqua¹¹, n'avaient consenti à venir à bord du navire du Capitaine Thomas Phillips qu'après la distribution de quelques verres d'eau-de-vie (C. A. Walckenaer, 1827, p. 73).

G. Smith (1751, p. 227) observe la même attitude chez les peuples de la côte dite des Malgens¹² qui n'engagent aucune transaction commerciale sans avoir reçu des présents et des tournées d'eau-de-vie pour aiguïser leur sensibilité. Ces deux auteurs et plusieurs autres sont unanimes sur un fait : l'eau-de-vie est le premier présent à offrir aux populations côtières avant toute entrevue ou toute opération commerciale, raison pour laquelle, elle figure en bonne place parmi les cargaisons de traite à côté des armes à feu, des textiles et le tabac. En effet, chez certains peuples africains, notamment les Akans qui occupent une partie du Golfe de Guinée et son arrière-pays, les boissons alcoolisées locales jouent un rôle important aux niveaux social, religieux et économique. Au plan religieux, le vin local sert à gommer ou à apaiser une offense infligée à une divinité à travers des libations. Du point de vue relationnel, le don volontaire d'alcool à un individu représente une marque d'attention, d'amitié et de respect (F. J. Clozel et R. Villamur, 1902, p. 119). C'est pourquoi dans ces sociétés, pour avoir la sympathie et la faveur de leur futur beau-père, les prétendants au mariage (futurs gendres) commençaient par faire des dons de vin de palme ou autres boissons alcoolisées au père de la jeune fille convoitée. C'est à la suite de ces dons répétés qu'ils faisaient la demande en mariage de la jeune fille (Y. S. Kra, 2016, p. 109).

L'alcool compte également parmi les produits les plus sollicités pour répondre aux amendes infligées aux fautifs ou récalcitrants de la société. Dans le Baoulé (sous-groupe akan) précolonial, l'alcool, notamment le vin de palme ou de rônier¹³ était fortement commercialisé même si son poids économique était négligeable (J.P. Chauveau, 1976, p. 581). Les contacts réguliers entre Africains et Européens permirent aux seconds d'avoir une bonne connaissance de la valeur de l'alcool et de son usage dans les rapports socioéconomiques chez les peuples vivant sur la côte de Guinée et de son arrière-pays. Ils se sont donc accoutumés à l'usage de l'alcool sur les côtes africaines dans un esprit purement mercantile. Cependant, en lieu et place des boissons locales, les Européens utilisaient l'eau-de-vie d'origine européenne dans ces relations commerciales. Selon N. L. Gayibor (1985, p. 770), cette boisson était non seulement appréciée de toutes les franges de la population mais surtout des rois et chefs côtiers à qui étaient réservés les meilleures qualités.

En plus d'être utilisée comme présent d'usage, l'eau-de-vie servait aussi de monnaie pour l'achat des captifs (L. F. Römer, 1989, p. 221). Par exemple, en 1749 à Accra, un esclave homme était acheté à six onces d'or ou 96 rigsdalers¹⁴ et un baril d'eau-de-vie danois (L. F. Römer, 1989, p. 221). Ces prix semblent avoir doublé dans la même localité en moins d'un demi-siècle avec la forte demande d'esclaves dans les plantations d'Amérique. En effet, en 1787, P. E. Isert (1793, p. 108) évoquait les prix de 160 et 128 rigsdalers pour respectivement un esclave homme et une

¹¹ Partie de la côte de Guinée allant de cap Lahou à Assiny, précisément la portion de côte de l'actuelle Côte d'Ivoire Grand Lahou à Assiny.

¹² Partie de la côte de Guinée allant de la côte des palmes au cap Lahou, précisément la portion de côte de l'actuelle Côte d'Ivoire allant Tabou à Grand Lahou.

¹³ Ministère des Affaires Etrangères, Côte d'Ivoire : Mission Hugues le Roux, Paris, Imprimerie Jean Cussac, 1918, p. 26.

¹⁴ Monnaie danoise en usage sur la côte de l'or. Un rigsdaler valait 1/16 d'once d'or, donc les 96 rigsdaler valaient 06 onces d'or soit 480 francs français.

femme avec un assortiment d'une ancre d'eau-de-vie (23,25 litres) pour l'homme et neuf bouteilles (8, 37 litres) pour une femme.

Même à Ouidah, où la plupart des paiements se faisaient principalement en bouges, il fallait obligatoirement un assortiment d'autres produits dont l'eau-de-vie. Cette situation s'explique par le fait que les populations raffolaient de cette boisson (Le Chevalier Des Marchais cité par J. B. Labat, 1730, Tome 2, p. 120). Ainsi, le prix d'un captif sur cette côte pouvait valoir quatre, voire cinq ancres d'eau-de-vie pour un homme (J. B. Labat, Tome 2, 1730, p. 113). Toute cette importance accordée à ce produit par les populations des côtes africaines, amène P. Labarthe (1805 : 84) à affirmer qu'on ne venait à bout de rien à la côte d'Afrique sans donner de l'eau-de-vie. On comprend aisément pourquoi les armateurs et les négriers accordaient un soin particulier à son conditionnement lors de son transport sur les côtes africaines.

1.2. Le conditionnement et le transport de l'eau-de-vie sur les côtes africaines

L'eau-de-vie était la denrée la plus usitée sur toute la côte d'Afrique dans les relations commerciales comme susmentionné. Elle avait une origine diverse. La grande quantité écoulée sur les Côtes de Guinée surtout à Ouidah provenait de France (P. Labarthe, 1805, p. 208). En effet, à Nantes, l'eau-de-vie était issue de la distillation des vins invendus « tandis que toute la vallée de la Loire jusqu'à Orléans traitait les lies et les résidus de vin » (S. Berbain, 1942, p. 83). La Rochelle s'adressait à Cognac et écoulait les eaux-de-vie de Charente et le Havre et Bordeaux, respectivement celles de Normandie et de Guyenne.

Les Anglais, en revanche utilisaient les rhums et les tafias des Antilles et les Hollandais, les canevettes. La Hollande fournissait aussi pour le commerce de Guinée, des caves ou petites caisses de bois blanc garnies de flacons (S. Berbain, 1942, p. 83).

Pour déterminer la force, la concentration¹⁵ et la nature de l'eau-de-vie, ce produit était soumis à un test en teneur d'alcool à l'aide d'aéromètre pour estimer sa valeur. Ainsi, l'eau-de-vie dont la teneur en alcool excédait la valeur usuelle de 4 degrés, était vendue un peu plus chère que le prix normal, car cette teneur traduisait sa qualité exceptionnelle (P. Labarthe, 1805, p. 209).

Pour tirer le meilleur profit de cette boisson sur les côtes de Guinée, plusieurs dispositions étaient prises par les négociants pour son transport sur les côtes africaines en toute sécurité. Pour le conditionnement, des contenants solides ou résistants au temps et à la chaleur étaient utilisés, l'objectif visé étant de conserver la qualité et la quantité de ce produit intact durant le voyage. La plupart des quantités d'eau-de-vie convoyées vers les côtes africaines étaient contenues dans des récipients de diverses natures. Les plus courants étaient faits à base de bois de bonne qualité ou de grès (N. L. Gayibor, 1985, p. 771). La capacité usuelle de ces récipients était l'ancre, petite barrique d'une contenance de 11 à 12 pots ou 12 à 25 bouteilles, d'une capacité de 29 à 40 pintes soit 26, 97 à 37,2 litres¹⁶. Pour ce qui est des ancres en bois, ceux fabriqués à l'aide de bois de chêne ou du mairain de limousin étaient les plus sollicités (P. Labarthe, 1805, p. 211). La solidité des contenants en bois évite les brisures inattendues lors des débarquements, l'évaporation sous l'effet de la chaleur et la dénaturation de sa qualité en termes de saveur. Quant aux jarres, leur transport exigeait la plus grande délicatesse. Mais toutes ces précautions ne garantissaient pas forcément une bonne qualité de toutes les boissons spiritueuses qui étaient commercés sur les côtes de Guinée.

¹⁵ L'eau-de-vie marchande devait avoir une concentration de 4 degrés au moins.

¹⁶ Voir supra, p. 4.

En effet du fabricant au consommateur, les alcools de traite étaient rarement livrés purs, car la plupart des intermédiaires les diluaient avec de l'eau dans le but d'augmenter leur volume et faire des bénéfices substantiels. Les négociants africains suivaient cet exemple en coupant à leur tour ces alcools de moitié ou du tiers pour leur marché (S. Berbain, 1942, p. 80). L'on se rend ainsi compte que tout était mis en œuvre pour tirer un meilleur profit de ce produit sur les côtes de Guinée. Mais les consommateurs avertis qui n'éprouvaient aucune difficulté à détecter ces boissons de mauvaise qualité¹⁷.

Comme nous pouvons le constater, toute entreprise sur la côte de Guinée était guidée par l'appât du gain, peu importe le client ou l'interlocuteur en face. Ainsi les marchands ne manquaient pas d'ingéniosité pour accroître le débit de leur produit dans le seul souci de réaliser d'énormes bénéfices.

Le point suivant nous permettra de comprendre pourquoi cette boisson est-elle prisée dans cette zone.

2. L'eau-de-vie au cœur de la vie socio-culturelle des peuples côtiers

Les récits de voyages consultés évoquent le rôle important que jouait l'eau-de-vie dans la vie socioculturelle des populations vivant sur les Côtes de l'Or et des Esclaves.

2.1. Un intérêt particulier accordé à la nouvelle boisson européenne dans les cérémonies culturelles

L'eau-de-vie avait une grande importance dans les cérémonies culturelles ou rituelles des Africains depuis son introduction sur les côtes africaines. Elle n'évince certes pas les boissons locales mais devient l'une des boissons les plus prisées dans les cérémonies et entrevues de ces populations de la côte.

Son goût et sa forte teneur en alcool appréciés des populations de la côte de Guinée, ont conféré à l'eau-de-vie une grande valeur dans les pratiques socioculturelles et religieuses dans cette partie des côtes africaines. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, P. E. Iser (1793, p. 43) signale que chez les Africains, boire de l'eau-de-vie pendant les cérémonies, qu'elles soient rituelles ou culturelles, est un préliminaire essentiel. A Axim, par exemple, l'accès à la fonction de cabécère, sortes de magistrats qui venaient juste après les rois ou les chefs, se faisait à la suite d'une intronisation ou cérémonie publique durant laquelle le candidat était tenu d'apporter aux électeurs, outre une vache, quelques flacons de vins de palme mais surtout de l'eau-de-vie (W. Bosman, 1705, p. 138).

Du point de vue culturel, l'eau-de-vie semblait incontournable dans les rituels africains. A Amokou, sur la Côte de l'Or, les autochtones adoraient pour fétiche, une pierre qui se trouvait dans l'enceinte du fort. Ceux-ci, revendiquaient régulièrement de l'eau-de-vie aux Européens pour son culte. Des négociants européens considéraient ces cérémonies rituelles comme des prétextes pour les dignitaires de ces cultes pour assouvir leur soif en alcool (P. Labarthe 1805, p. 74).

Il en est de même des grandes coutumes d'Abomey et des fêtes nationales des Achantis, celles de l'igname et de l'Adaï pendant lesquelles ont lieu les sacrifices humains. A ces cérémonies religieuses, les populations consommaient de nombreux barils d'eau-de-vie, notamment le tafia

¹⁷ En général, un « courtier » africain vérifiait la qualité des marchandises européennes et en sélectionnait une partie. Pour les produits de moindre valeur ou les quantités d'eau-de-vie dénaturées, les Africains en baissaient le prix.

et ces moments s'accompagnaient de la décapitation de centaines d'esclaves en hommage aux divinités tutélaires (J. Bayol, 1893, p. 21).

En dehors des fêtes des coutumes annuelles, les funérailles des personnes de haute distinction dans le royaume du Dahomey ou de l'achanti ne pouvaient se dérouler sans usage d'eau-de-vie. En effet, pour le service du roi, l'on prend soin de mettre dans le tombeau, outre une bonne « quantité de corail, du tabac à fumer, des pipes, des chapeaux à point d'Espagne, trois cannes à pomme d'or... de l'eau-de-vie » (P. Labarthe, 1805, p. 124). Tous ces objets de « luxe » introduits dans le tombeau des rois étaient en réalité liés à la croyance populaire qui soutient une autre vie après la mort. Pour ces peuples, cette vie après la mort n'est rien d'autre qu'une continuité de celle qui était menée du vivant de l'individu sur la terre. De ce fait, les vivants se donnaient les moyens d'équiper les tombeaux des rois qui pourraient ainsi poursuivre leur vie de noblesse dans l'au-delà.

Par ailleurs l'eau-de-vie était utilisée pour conjurer ou apaiser la colère des forces de la nature comme les flots de la mer et ses vagues impétueuses qui se déferlent sur les rivages en temps de pluie et qui empêchent tout débarquement de marchandises, donc toute activité commerciale. Thomas Phillips cité par C. A. Walckenaer (1827, p. 121), fait remarquer que des prêtres locaux (charlatans), d'un commun accord avec les rois et chefs locaux, procédaient à des offrandes d'huile de palme, de riz et évidemment d'eau-de-vie qui ne manquait dans aucune cérémonie traditionnelle.

Outre tous ces éléments susmentionnés, l'eau-de-vie jouait également un rôle important dans les cérémonies de mariages.

2.2. Des populations de plus en plus tournées vers l'eau-de-vie dans la composition des biens dotaux et l'organisation des cérémonies matrimoniales

L'eau-de-vie avait une double destination durant les cérémonies de mariage sur les Côtes de l'Or et des Esclaves. Elle jouait un rôle important dans la partie festive de la célébration des mariages en ce sens qu'elle faisait partie des breuvages offerts aux convives. C'était d'ailleurs le meilleur moyen de les réjouir.

En effet, le mariage était l'occasion de faire valoir son importance aux yeux des convives et l'on n'hésitait pas à user de tous les moyens pour les satisfaire. A cet effet, les Européens installés dans les forts et les loges étaient sollicités quand il y avait un besoin en eau-de-vie chez les Africains. T. Philipps cité par C. A. Walckenaer (1897, p. 121) rapporte à ce propos que durant son séjour à Ouidah en 1694, « les cabaschirs¹⁸ venaient souvent lui demander des liqueurs au magasin sous prétexte de quelque mariage qui les obligeait à se réjouir ou pour quelque maladie pour laquelle, ils ne connaissaient pas de meilleur remède ». Il en est aussi des rois qui sollicitaient secrètement les Européens en eau-de-vie pour leurs cérémonies personnelles. Ce fut le cas du roi de Ouidah qui, en 1787, sollicite nuitamment Thomas Phillips, un négociant anglais, pour lui demander un baril d'eau-de-vie en vue de recevoir les parents de sa jeune femme qu'il venait d'épouser (C. A. Walckenaer, 1897, p. 121).

Outre le fait qu'elle constituait le principal breuvage offert aux convives, l'eau-de-vie entrait dans la liste des éléments constitutifs de la dot. Dans le royaume du Dahomey, si la jeune fille était encore pucelle, le futur marié faisait présent à son beau-père de « 5 gallines de cauris et d'une bouteille d'eau-de-vie » ; dans le cas échéant, il donnait à sa mère, outre les autres produits recommandés pour ladite cérémonie, un flacon d'eau-de-vie (P. Labarthe, 1805, p. 128).

¹⁸ Les hauts dignitaires de la société.

Lorsqu'après toute cette cérémonie la femme venait à mettre au monde un nouveau-né, elle était entourée d'un soin particulier le temps pour elle de retrouver sa vigueur. J. F. La Harpe (1827, p. 124) rapporte à cet effet que sur la Côte de l'Or, un breuvage composé de farine de maïs, d'eau, de vin de palmier et d'eau-de-vie, avec de la malaguette lui était offert. Après un temps de repos de trois ou quatre heures, elle se levait pour vaquer à ses occupations quotidiennes.

Retenons que sur les côtes de Guinée, rares sont les cérémonies dans lesquelles l'on ne faisait pas usage d'eau-de-vie. Rien ne se fait sans recours aux mânes des ancêtres symbolisé par les libations d'eau-de-vie et de diverses autres boissons et même parfois d'eau.

Conclusion

En définitive, l'eau-de-vie apparaît comme la marchandise de traite par excellence sur les côtes africaines. Une revue des marchandises de traite et des présents d'usage sur les Côtes de Guinée nous permet de rendre compte de la place importante occupée par cette liqueur dans les échanges commerciaux. Pour espérer réaliser le maximum de profit, les Européens utilisaient plusieurs procédés pour le conditionnement et le transport de cette marchandise sur les côtes africaines faisant d'elle un produit incontournable dans les transactions commerciales à côté des produits de première importance. Mais dans l'entendement des Africains, l'eau-de-vie n'est pas un simple produit commercial ; elle n'avait pas qu'une valeur mercantile ; elle intervenait dans les cérémonies culturelles, culturelles et dans plusieurs autres circonstances.

Cette étude soulève toutefois certaines préoccupations entre autres celles de la part occupée par l'eau-de-vie dans les différentes cargaisons de marchandises. C'est ce qui manque à cette étude et qui mériterait d'être approfondie par d'autres recherches sur la question.

Références bibliographiques

BAYOL Jean (1849-1905), 1893, *Les Dahoméens au Champ de Mars (Palais des Arts libéraux): moeurs et coutumes : exposition d'ethnographie coloniale*, Paris, A. Herment Editeur.

BERBAIN Simone, 1942, *Etudes sur la traite des noirs au golfe de Guinée. Le comptoir français de Juda au XXVIIIe siècle*, Paris Librairie, Larose.

BOSMAN William, 1705, *Voyage de Guinée contenant une description nouvelle & très exacte de cette côte où l'on trouve & où l'on trafique l'or, les dents d'Eléphants & les Esclaves*, Utrecht, chez Antoine Schouten, Marchand libraire.

CHAUVEAU Jean Pierre, 1976, « Note sur les échanges dans le Baule précolonial. », In *Cahiers d'études africaines*, vol. 16, n°63-64, p. 567-602.

CLOZEL Joseph ; Villamur Roger, 1902, *Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, Paris, Augustin Challamel, Librairie Maritime et coloniale.

DAPPER Olfert, 1686, *Description de l'Afrique, contenant les noms, la situation et les confins de toutes ses parties, leurs rivières, leurs villes, leurs mœurs, les coutumes, la langue, les richesses, la religion et le gouvernement de ses peuples*, Amsterdam, Chez Wolfgang, Waesberge, Boom & Van Someren.

GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1985, *L'aire culturelle Ajatado des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Thèse pour le doctorat d'Etat Ès-Lettres et Sciences Humaines. Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, U.E.R. d'Histoire, 1985, Vol. 2 : *La Côte des Esclaves du XVIIe au XVIIIe siècle*.

ISERT Paul Erdmann, 1793, *Voyages en Guinée et dans les Iles Caraïbes en Amérique*, par Paul Erdman Isert, ci-devant Médecin-Inspecteur de S.M. Danoise, dans ses possessions en Afrique, Paris, chez Maradan, Librairie, rue du cimetière Saint André, n°9.

KRA Yao Séverin, 2016, «L'esclavage dans la société ayaou de Côte d'Ivoire : des origines à nos jours», Doctorat de Thèse Unique, soutenue le 09 Décembre 2016, à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Sous la Direction de KOUAME Aka.

LABARTHE Pierre, 1805, *Voyage à la Côte de Guinée ou description des Côtes d'Afrique, depuis le Cap Tagrin jusqu'au Cap de Lopez Gonzalves*, n°9, Paris, chez Debray, Librairie, place du Musée central des Arts,.

LABAT Jean-Baptiste, 1730, *Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines et à Cayenne, Fait en 1725-1726 et 1727, contenant une description très exacte et très étendue de ces Païs et du commerce qui s'y fait*, Paris, Tome. 1. Cartes, fig.

LABAT Jean-Baptiste, 1727, *Voyage du Chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines et à Cayenne, Fait en 1725-1726 et 1727, contenant une description très exacte et très étendue de ces Païs et du commerce qui s'y fait*, Paris, Tome. 2. Cartes, fig.

LAMBERT Nicolas, correspondant de la compagnie des indes, SHD Lorient,1723, *Coutume payée au roy Siratisue Boubacarchéré, à ses femmes, et à ses officiers pour la présente année 1723* » (SHD Lorient), document d'archives extrait de *la compagnie des indes et la traite des noirs au XVIIIe siècle (1719-1770)*, p. 23-26.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, 1918, Côte d'Ivoire : Mission Hugues le Roux, Paris, Imprimerie Jean Cussac.

NICOLAS Brigitte (s.d.), 2006, « Lorient, la Bretagne la traite, (XVII-XVIII siècles) », In *Cahiers de la Compagnie des Indes*, n° 9 & 10, p. 33-40.

RÖMER Ludwig Ferdinand, 1989, *Le Golfe de Guinée 1700-1750 : récit de Römer, Marchand d'esclaves sur les côtes Africaines*, Paris, L'Harmattan.

ROUSSELOT de Surgy, Jacques-Philibert, 1747, *Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues*, Tome IV, Paris, Chez Didot, Librairie Quai des Augustins.

SMITH Guillaume, 1751, *Nouveau voyage de Guinée*, Paris, chez Durand, Rue S. Jacques, au Grisson, Quai des Augustins, 2 Vols.

SNELGRAVE Guillaume, 1735, *Nouvelle relation de quelques endroits de Guinée et du commerce des esclaves qu'on y fait*, Amsterdam.

SNELGRAVE Williams, 2008, *Journal d'un négrier au XVIIIe siècle, Introduction et notes par Gilbert S. J.*, Paris Gallimard.

TOLENTINO Hugo, 1984, *Origine du préjugé racial aux Amériques*, Paris, Robert Laffont.

WALCKENAER Charles Athanase, 1827, *Histoire générale des Voyages ou Nouvelle Collection des Relations de voyages par Mer et par Terre*, Tome VIII, n°6, Paris, chez Lefèvre, Librairie, Rue de l'Épéron.

WALCKENAER Charles Athanase, 1827, *Histoire générale des Voyages ou Nouvelle collection des relations de voyages par mer et par terre*, Paris, chez Lefèvre, Tome X.